



Comment l'homme peut-il intervenir sur le système externe de la Terre ?

publié le 27/08/2007 - mis à jour le 04/05/2012

Lycée professionnel - 2nde BEP

Descriptif :

Comment l'homme peut-il intervenir sur le système externe de la Terre ?

Sommaire :

- Pistes pédagogiques
- Bibliographie
- Articles de périodiques

L'idéal pour aborder ce thème est de commencer par lire les articles de Jean-Christophe Hortolan, correspondant départemental EEDD pour la Charente, intervenant dans le cadre du Comité national Français Décennie des Nations Unies à l'éducation pour le développement durable, et celui de Mr Duclerc IA-IPR de l'académie de Poitiers sur le site [Pôle civique](#) du rectorat qui permettent de mesurer le travail déjà accompli dans notre académie et les objectifs à concrétiser dans l'avenir.



EEDD, éduquer à l'environnement
(Doc libre de droits)

Comité national Français Décennie des Nations Unies pour l'éducation pour le développement durable :

Titre : *Poitiers : une académie pilote... et maintenant ?*

Auteur : Jean-Christophe Hortolan, ChassagnE, 16410 Fouquebrune
correspondant départemental EEDD pour la Charente.

L'académie de Poitiers a fait partie des académies-pilotes pour l'expérimentation préalable à la généralisation de l'EEDD.

Dès l'année scolaire 2003-2004, l'accent a été mis sur la formation de cadres, de formateurs, au concept et aux principes du développement durable. Ce choix a permis, dans la logique de partenariat véritable en vigueur sur notre territoire, d'asseoir le développement de l'EEDD sur des bases solides et de démultiplier les actions.

S'appuyant sur une forte volonté rectorale (et notamment celle de Monsieur le Recteur Frédéric Cadet), une politique académique en faveur de l'EEDD a été conçue pour plusieurs années. Elle a été mise en œuvre de façon collégiale et coordonnée par Yannick Bruxelles, correspondante académique EEDD jusqu'en 2006. Les faits les plus marquants en sont :

- L'inscription de l'EEDD comme l'une des dix priorités de l'académie pour les quatre années de 2005 à 2009, avec trois axes :
 - Mise en oeuvre de formations associant les acteurs locaux,
 - Aide à la réussite des équipes,
 - Valorisation et mutualisation des réalisations.
- la constitution d'un comité de pilotage partenarial associant le Rectorat, l'IUFM, les collectivités territoriales, les établissements publics, les associations, les entreprises... ce comité mettant en oeuvre des manifestations de valorisation, élaborant les critères de sélection des dossiers des établissements et surtout coordonnant les actions sur le territoire.
- la constitution d'un réseau de correspondants EEDD : au niveau académique, au niveau de chaque département, au niveau de chaque établissement du second degré.

- la mise en œuvre d'un groupe de formateurs issus de l'Éducation Nationale mais aussi des associations très actives sur le territoire (GRAINE, IFREE qui avait créé un groupe de Formateurs avant la généralisation, qui pratique la mixité de publics, organise un colloque de recherche avec l'IUFM, Pôle national de ressources. Ce groupe reconnu par l'IUFM prend en charge les stages de formation continue dans les premier et second degrés notamment, ceux à la demande des établissements, qui ont fortement augmenté en nombre.
- la réalisation d'un vade-mecum de l'EEDD, document d'accompagnement de la généralisation envoyé numériquement à tous les établissements scolaires (et téléchargeable).
- en partenariat avec l'Inspection Académique de la Charente, la Caisse d'Épargne, le GRAINE (Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement) et l'Ifrée (Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement), une opération expérimentale visant à « aller vers » des Agendas 21 scolaires dans trois écoles du Sud-Charente.



Guide agenda 21

- de fortes actions de sensibilisation (exposition Planète Bleue, 6100 élèves de cycle3, 6ème et 5ème en Charente, rencontres académiques d'EEDD, récupération des piles..).

Pour une généralisation de l'éducation au développement durable :

Après une période de lancement de trois années, à la suite du colloque de Paris (2003), qui s'est concrétisé par une multitude d'initiatives dans le monde de l'éducation nationale, l'EEDD atteint son âge adulte. Le nouveau plan triennal (2007-2010), défini par l'Inspection générale dans le cadre du colloque national d'Amiens (février 2007), a pour principal objectif de généraliser cet enseignement à l'école, au collège et au lycée. Au cœur de la problématique du socle commun, dans ses piliers 3 et 5 notamment, l'EEDD regarde délibérément vers le futur en s'éloignant d'une position défensive pour aider à la construction d'un regard prospectif. Elle dépasse aujourd'hui l'opposition entre environnement et développement pour concilier ces deux approches en valorisant le thème du développement durable. Si par définition cette éducation n'appartient pas exclusivement aux professeurs et nous amène à établir de multiples relations partenariales, le moment semble venu de nous recentrer sur nos missions et nos objectifs spécifiques en matière d'EEDD.

Les enjeux de cet enseignement nous conduisent à relever un triple défi, scientifique, éducatif et pédagogique. Nous devons aborder l'EEDD en professeur, dans le souci permanent d'amener nos élèves à réfléchir à ces questions avec la distance critique nécessaire à une analyse fondée sur un argumentaire détaché des approches militantes et d'un certain catastrophisme médiatique. Cet enseignement nous invite encore à construire une culture croisée, permettant à chaque discipline de prendre en compte les objets d'étude et les démarches des autres disciplines. Il favorise une approche transversale par ses contenus et par ses méthodes éducatives car les problèmes qu'il étudie ne sont que rarement circonscrits à un seul champ disciplinaire. C'est vers une codisciplinarité plus large et plus opérationnelle au service d'un projet civique fort que l'EEDD se développe aujourd'hui.

DUCLERC Thierry IA-IPR Académie de Poitiers

En navigant sur les différents sites des établissements de l'académie et du rectorat, il sera aisé de constater le nombre d'actions réalisées ces dernières années et de projets en devenir.

Tout ceci témoigne d'une forte implication du monde enseignant en lien avec de nombreuses associations partenaires de ces projets comme l'[IFREE](#) ou bien [ORCADES](#). Ceux-ci sont souvent réalisés pour partie en classe mais également in situ. Aujourd'hui, dans notre académie pilote, les enseignants ont donc pour consignes de développer des projets d'EEDD au sein de leur établissement où la notion de développement durable sera

prioritaire.



Sortie scolaire
Nettoyage d'une plage.
Le Québec en image, CCDMD

Au Québec, l'offre de formation en matière d'enseignement à l'environnement pour un développement durable est de grande qualité, notamment celle proposée par [l'UQAM à Montréal](#) .

Dans les écoles primaires et surtout dès le début du secondaire, le programme d'écologie permet de développer chez les jeunes adolescents une éthique sociale et une capacité d'adaptation à leur milieu naturel notamment par une meilleure connaissance des lois écologiques. D'ailleurs ce travail est parfois complété par une option éducative "*Environnement Québec*" qui insiste sur la notion de développement durable. Pour compléter cette formation, de nombreuses structures et organismes accompagnent cette éducation pour un avenir viable (EAV) ou bien pour l'éducation relative à l'environnement (ERE) qui correspondent à notre EEDD en France.

En outre, diverses associations ou organismes privés contribuent depuis de nombreuses années à éduquer les Québécois adultes (exemple : l'UQCN, désormais transformée en [nature Québec](#)) mais également plus jeunes avec un organisme comme les [club4h](#) .

A cela , il faut ajouter de nombreuses sollicitations de la part des citoyens qui veulent une **législation plus contraignante à l'égard des diverses sources de pollution dans leur province** et dont les actions sont souvent intégrées à des projets en milieu scolaire. L'exemple du mouvement [EVB](#) (établissements vert Brundland) est tout à fait significatif du lien entre différents partenaires sur un même territoire et à différentes échelles.

En conclusion, nous pouvons constater que l'offre de formations dans les domaines de l'environnement et du développement durable sont extrêmement riches sur nos deux territoires. Tous ces projets réalisés dans le cadre de structures diverses doivent permettre à terme de **développer une conscience environnementale toujours plus responsable**. Pour les enseignants, c'est également une source d'inspiration pour de futurs projets et peut-être avec nos confrères de "la Belle province"

● Pistes pédagogiques

1/ A partir du thème sur les baleines, on peut envisager un exercice sur la protection des espèces menacées. Le [site de L'ONU](#) précise quelles sont les menaces qui pèsent sur les baleines et le texte de la convention de Washington présente les mesures mises en place pour éviter cette catastrophe écologique.



La protection des baleines
Le Québec en image, CCDMD

Dans l'estuaire du Saguenay il y a conflit entre les associations de protection des baleines et les intérêts liés au tourisme. Sur la douzaine d'espèces de baleines que l'on rencontre, combien sont inscrites sur la liste des espèces en péril au Canada ? Quelles sont donc les mesures de protection qui ont été prises pour protéger ce milieu marin exceptionnel afin d'éviter de déranger ces cétacés ?

2/ On peut également envisager de faire participer sa classe à un projet citoyen, comme ceux qui se sont développés autour du sujet de l'eau et notamment de sa pénurie ou sa pollution.

Les élèves d'une classe de seconde BEP du Lycée Desfontaines de notre académie ont réalisé ce projet dans le cadre de l'EEDD, "*La pénurie d'eau dans le pays mellois*"

● Bibliographie

► Riondet, Bruno, *Clés pour une éducation au développement durable*

éditeur : Hachette Education, 2004.- 160 p.

Résumé : Une palette d'outils et d'approches pour cerner l'idée d'éducation au développement durable : définition et histoire du concept de développement durable ; appuis institutionnels à l'éducation au développement durable ; initiatives pédagogiques ; partenariats ; formations

► *Éduquer au développement et à la solidarité internationale : pour une citoyenneté ouverte sur le monde : guide pour l'action*

éditeur : CRDP Strasbourg, 2000.- 152 p.

Résumé : Démarche d'éducation au développement, utilisable ponctuellement ou dans sa totalité, se présentant sous forme de fiches synthétiques. Dossier méthodologique sur l'élaboration d'un projet en partenariat (correspondance scolaire, organisation d'un voyage...), dossier complémentaire, dossier des ressources aux niveaux régional et national et bibliographie.

● **Articles de périodiques**

► *L'éducation au développement durable*

éditeur : Cahiers pédagogiques (Revue), 06/2002, 405, p.9-49.

Résumé : Dossier sur l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires, en France, en 2002 : situation et objectifs, expériences déjà menées, enjeux de cette éducation dans les rapports Nord-Sud. Bibliographie.

► Matagne, Patrick, *Pourquoi l'éducation à l'environnement ?*

_éditeur : Cahiers pédagogiques (Revue), 02/2004, 421, p.67-68.

Résumé : L'éducation à l'environnement dans les écoles en France, en 2004 : définition de "l'environnement" ; comment et pourquoi éduquer à l'environnement ; les dérives possibles selon Meirieu. Bibliographie, webographie.

► Plihon Dominique, *Le développement durable : le défi du 21^e siècle*

_éditeur : Ecoflash (Paris), 03/2003, 176, p.1-6.

Résumé : Retour sur les limites du modèle de développement fondé sur l'exploitation intensive des ressources planétaires, devenu insoutenable à long terme. Au-delà des débats qui portent sur la notion même de développement durable et des indicateurs pertinents pour le mesurer, une gouvernance mondiale s'impose. Bibliographie, tableau.

► Tordjman Nathalie, *A chacun d'agir pour la planète !*

éditeur : Images doc (Paris), 06/2003, 174, p.26-29.

Résumé : Comment chacun peut agir pour diminuer le gaspillage ou la pollution par rapport à l'air, l'eau et l'énergie et pour être solidaire (commerce équitable).



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.